



Doc. 13891

30 septembre 2015

Garantir la protection de l'ordre juridique international

Déclaration écrite n° 599

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Récemment, le Comité des Ministres a appelé à garantir l'efficacité à long terme du mécanisme de surveillance de la Convention européenne des droits de l'homme (STE n°5) en invitant les Etats « à exécuter pleinement les arrêts de la Cour ». Dans ce contexte, la récente requête des députés russes auprès de la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie afin qu'elle examine la possibilité de reconnaître que l'exécution des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme est contraire aux dispositions de la Constitution est un problème fort préoccupant.

La Russie s'oppose *de facto* ouvertement aux règles de l'ordre juridique international et refuse explicitement de remplir ses obligations.

Les Etats européens devraient intensifier la solidarité mutuelle sur les questions liées à la protection de l'Etat de droit. Nous devrions soutenir les actions résolues des Etats en faveur de l'exécution des arrêts étrangers et internationaux. La récente aliénation de biens russes en faveur des actionnaires d'Ioukos à titre d'indemnisation, ordonnée par les arrêts d'instances judiciaires internationales, devrait être reconnue comme une bonne pratique. Il convient de recourir à cette même aliénation dans l'exécution des arrêts de juridictions ukrainiennes et autres ordonnant à l'agresseur de verser une indemnisation pour les préjudices causés et de respecter les valeurs européennes.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BAKRADZE David, Géorgie, PPE/DC
BEREZA Boryslav, Ukraine, PPE/DC
CHIKOVANI Irakli, Géorgie, ADLE
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
GOLUB Vladyslav, Ukraine, PPE/DC
HUZ Ihor, Ukraine, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE
NIKOLOSKI Aleksandar, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
UNGURYAN Pavlo, Ukraine, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC
VOVK Viktor, Ukraine, CE
ZALISHCHUK Svitlana, Ukraine, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

Total = 23

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen